
Présidence : Serbie**865^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**1. Date : mercredi 25 octobre 2017

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 12 h 20

2. Président : M. M. Pančeski3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **DIALOGUE DE SÉCURITÉ : « ACCORD SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS AU NIVEAU SOUS-REGIONAL – APPLICATION DE L'ACCORD SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS AU NIVEAU SOUS-REGIONAL, ARTICLE IV DE L'ANNEXE 1-B DES ACCORDS DE PAIX DE DAYTON »**

– *Exposé de l'Ambassadeur B. Filipović, Ministre délégué pour la politique en matière de sécurité, Ministère des affaires étrangères de la République de Serbie*

– *Exposé du général de brigade P. Braunstein, Chef du Centre allemand de vérification*

– *Exposé de M. I. Ivanišević, Directeur général de la Direction générale des relations multilatérales, Ministère des affaires étrangères du Monténégro*

Président, Ambassadeur B. Filipović (FSC.DEL/243/17 OSCE+),
M. I. Ivanišević (FSC.DEL/241/17 OSCE+), général de brigade P. Braunstein (FSC.DEL/242/17 OSCE+), Estonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique

européen ; ainsi que l'Andorre, souscrivent à cette déclaration)
(FSC.DEL/239/17), États-Unis d'Amérique, Biélorussie, Fédération de
Russie, Allemagne

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

- a) *Contributions financières au Programme de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles (GSMC) pour la République de Serbie* : Allemagne (annexe 1), Suisse (annexe 2), Serbie (annexe 3)

- b) *Situation en Ukraine et dans son voisinage* : Ukraine, Estonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/240/17), États-Unis d'Amérique, Canada, Fédération de Russie

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Mercredi 1^{er} novembre 2017 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/871
25 October 2017
Annex 1

FRENCH
Original: GERMAN

865^e séance plénière
Journal n° 871 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ALLEMAGNE

Monsieur le Président,
Excellences,
Distingués collègues,

J'ai le plaisir de pouvoir vous informer aujourd'hui que l'Allemagne a décidé de mettre à disposition des fonds provenant du Programme-cadre pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre (ALPC) et aux stocks de munitions conventionnelles (SMC) pour la destruction de munitions dangereuses dans le cadre d'un projet en Serbie.

Plus précisément, ce financement concerne le projet suivant :

Projet de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles (GSMC) en Serbie, pour un montant de 25 000 euros.

En Serbie, grâce à un soutien supplémentaire de la Suisse s'élevant également à 25 000 euros, le projet « Munitions au phosphore blanc et poudre de napalm » pourra ainsi être mené à bonne fin.

Durant la réunion consacrée aux ALPC, il avait été question dans ce contexte d'un montant de 50 000 euros qui restait à financer pour achever définitivement ce projet.

En le soutenant financièrement, l'Allemagne et la Suisse pensent pouvoir contribuer notablement à la sécurisation du milieu en Serbie et seraient heureuses que d'autres États s'associent au financement d'autres projets.

Monsieur le Président,

Je vous prie d'annexer la présente déclaration au journal de ce jour.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/871
25 October 2017
Annex 2

FRENCH
Original: GERMAN

865^e séance plénière

Journal n° 871 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SUISSE

Monsieur le Président,
Excellences,
Distingués collègues,

Comme mon distingué collègue allemand l'a déjà mentionné, j'ai le privilège d'annoncer aujourd'hui un soutien financier de la Suisse d'un montant de 25 000 euros pour le projet intitulé « Renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles en République de Serbie (GSMC) ». Avec l'Allemagne, nous souhaitons ainsi combler le solde de 50 000 euros restant à financer pour mener à bonne fin le volet « Munitions au phosphore blanc et poudre de napalm ».

Monsieur le Président,

Le terrible accident qui s'est produit fin février 2017 à Kragujevac nous a une nouvelle fois rappelé à tous la dangerosité de ces projets relatifs aux stocks de munitions conventionnelles (SMC) et l'importance des investissements en matière de sécurité. Lorsqu'il a été demandé à la Suisse de financer le solde de concert avec l'Allemagne, nous n'avons donc pas hésité à accepter.

La Suisse est convaincue que les projets relatifs aux ALPC et aux SMC, comme le projet de GSMC en Serbie, contribuent de façon très importante à la stabilité et à la sécurité dans l'espace de l'OSCE. La Suisse reste donc prête à apporter son soutien sous la forme de contributions financières et de la mise à disposition d'experts sur place et invite également d'autres États participants de l'OSCE à envisager eux aussi de fournir un tel soutien.

Je vous remercie de votre attention. Je vous prie d'annexer cette déclaration, ainsi que celle de mon collègue allemand, au journal de ce jour.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Forum pour la coopération en matière de sécurité

FSC.JOUR/871
25 October 2017
Annex 3

FRENCH
Original: ENGLISH

865^e séance plénière

Journal n° 871 du FCS, point 2 a) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SERBIE

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Mission permanente de la République de Serbie et en mon propre nom, permettez-moi de remercier les délégations de l'Allemagne et de la Suisse de l'information concernant le soutien financier de 50 000 euros apporté au Programme de renforcement des capacités en matière de gestion des stocks de munitions conventionnelles (GSMC) pour la République de Serbie en rapport avec le démontage de munitions et d'exprimer notre gratitude à l'Allemagne et à la Suisse pour leur généreuse contribution.

Le soutien apporté à ce programme par les États participants de l'OSCE donateurs reste d'une grande importance pour la poursuite de son exécution. Nous tenons à remercier les États donateurs de leur soutien à la modernisation du système de lutte anti-incendie, ce qui améliorera les conditions de sécurité pour le démontage des munitions, en particulier s'agissant de la poudre noire.

Je voudrais dire également que le programme GSMC, outre son objectif premier, contribue à la sécurité et à la stabilité régionales, améliorant la sécurité humaine et renforçant les mesures de lutte contre la prolifération par la réduction des excédents de munitions et la mise à niveau des installations de stockage et de réparation.

La République de Serbie apprécie grandement le soutien apporté par les États participants de l'OSCE aux projets. Permettez-moi une fois de plus de remercier les distinguées délégations de l'Allemagne et de la Suisse pour leurs contributions et de réaffirmer que la Serbie est disposée à continuer de coopérer avec ses partenaires de l'OSCE dans ce domaine particulier dans un esprit d'ouverture et de transparence.

Je vous remercie de votre attention et vous prie d'annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci, Monsieur le Président.